

N/REF : 9/07/2026 14H29 C:265341 I:37212
V/REF : TEL
V/Appel du Jeudi 09/07/2026 a 14H29

MME DONDEY PASCALE

**50 CHEMIN DE GAIA
38420 MURIANNETTE**

IMMEUBLE : 50 CHEMIN GAIA
450 CHEMIN DE GAIA
38420 MURIANNETTE

St Martin-H, le 16 Juillet 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 50 GAIA MURIANNETTE
MME DONDEY 06 31 45 47 16

MOTIF : INTERVENIR POUR POMPE DE RELEVAGE HS
TOUT EST BOUCHÉ

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 10/07/2026 A 14H45:
INTERVENTION DEPUIS LE LOGEMENT DE MME DONDEY
POMPAGE STATION DE RELEVAGE.
CONTRÔLE FONCTIONNEMENT DE POMPE OK
CONTRÔLE D'ÉCOULEMENT OK
REPLI CHANTIER

OBSERVATIONS :

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Ff débouchage/Pomp. 1h+Dépl.11 a 20km	1	219,16	219,16

TOTAL H.T.	219,16
T.V.A. a 10,00%	21,91
TOTAL T.T.C.En EURO	241,07

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN